

## **Démarche qualité pour les associations en promotion de la santé Journée du 23 octobre 2009**

### **Introduction de Martial Mettendorf, secrétaire général de la Direction générale de la santé**

Martial Mettendorf rappelle l'origine de ce projet issu des Etats généraux de la Prévention organisés en fin 2006. Un des volets de la mesure 15, destinée à « faciliter la mobilisation des associations de prévention » concernait le développement de la démarche qualité pour les associations. Au nom du directeur général de la santé, M. Mettendorf salue le travail accompli et remercie l'Inpes et les associations qui y ont contribué.

Ce guide construit de manière partagée est une aide pour structurer la démarche qualité, mesurer la qualité du fonctionnement de l'association. Il peut également devenir un outil de dialogue sur les projets en interne et avec les différents partenaires de l'association.

Ce projet prend place à la veille d'une évolution importante de la gouvernance dans le champ de la santé avec la mise en place des ARS. Cette autorité unique va permettre une nouvelle approche, allant du médico-social à la promotion de la santé. La DGS attend beaucoup de cette nouvelle vision décloisonnée et considère que l'approche de promotion de la santé revisite complètement le champ.

Ce nouveau cadre instauré par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires prévoit une participation accrue des associations. Au plan local, le conseil de surveillance de l'ARS comprend des représentants des usagers. la conférence régionale de santé et de l'autonomie est aussi revue et élargie. Enfin, l'ARS comprend une commission de coordination de la prévention qui est un espace de relations avec l'ensemble des partenaires (Associations, Etat, collectivités locales etc.). De plus, les conférences de territoires vont s'ouvrir à l'ensemble des questions de santé et pas seulement à l'offre de soins comme cela était le cas jusqu'à présent.

Le travail réalisé avec ce guide arrive donc à point nommé pour contribuer à structurer et à professionnaliser les démarches de promotion de la santé. Par ailleurs, la DGS est très attentive à la nécessité d'associer les réseaux associatifs aux démarches d'élaboration du projet régional de santé. Elle travaille d'ores et déjà avec les préfégulateurs des ARS sur les questions de prévention et de réduction des inégalités sociales de santé. Enfin, au niveau national, la DGS développe activement une politique de contractualisation pluriannuelle avec les réseaux associatifs qu'elle subventionne.

## **Introduction d'Annick Fayard, directrice du développement de l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique à l'Inpes**

Annick Fayard rappelle que la réalisation et la diffusion de ce guide représente la concrétisation d'un travail collaboratif engagé avec des associations volontaires depuis 2007.

La préoccupation de la qualité est largement partagée par les acteurs de la promotion de la santé mais sa mise en œuvre est restée jusqu'à présent largement informelle, contrairement à d'autres domaines comme le secteur hospitalier qui a, depuis plus de 10 ans, développé des démarches qualité. La démarche et le guide qui vont vous être présentés aujourd'hui constituent donc une première proposition pour favoriser le développement d'une « culture qualité » dans le champ de la promotion de la santé. Le guide d'auto-évaluation qui a été élaboré n'est bien évidemment pas une fin en soi, il s'agit d'une aide pour soutenir des démarches internes et volontairement mises en place par les associations afin d'améliorer leurs pratiques. C'est un guide qui a été spécialement conçu pour les associations et qui offre la possibilité à chacune, quelle que soit sa taille, ses activités ou ses publics de s'interroger sur ses pratiques et son organisation.

Cet outil est disponible au moment où vont se mettre en place les ARS. Ce contexte peut sembler peu propice mais justement le développement de la qualité paraît être une véritable opportunité pour s'inscrire durablement dans ce paysage rénové. Formaliser la démarche qualité est ainsi un facteur de convergence avec les autres secteurs des futures ARS. C'est une dynamique qui contribuera à une meilleure visibilité des interventions en promotion de la santé et à davantage de reconnaissance des acteurs engagés dans le champ de l'éducation pour la santé. Un des objectifs majeurs de la dynamique qui s'engage est bien de favoriser l'amélioration de la qualité du service rendu aux populations et aussi de renforcer la connaissance mutuelle et la confiance entre les différents acteurs : les associations, les populations concernées par les projets et les partenaires qui les soutiennent et les financent. Cette journée regroupe d'ailleurs non seulement des associations mais aussi des administrations nationales, régionales et des organismes de formation qui soutiennent l'acquisition et le développement des compétences des acteurs de la promotion de la santé. C'est cette réflexion partagée qui permettra de préciser les mesures concrètes à mettre en place pour garantir l'intégration de la démarche qualité dans les pratiques de l'ensemble des parties prenantes.

Pour conclure, ce projet a pu se concrétiser grâce à un fort investissement des associations et à la participation assidue des représentants d'une dizaine d'entre elles aux travaux pilotés par l'Inpes. Ceci a permis d'aboutir à un référentiel partagé, relu par des experts extérieurs et testé par une quarantaine d'associations. L'Inpes remercie donc chaleureusement l'ensemble des acteurs impliqués dans ce projet et sait d'avance pouvoir compter sur eux, tout comme ils peuvent compter sur l'engagement de l'Inpes, pour accompagner son déploiement. Les travaux de cette journée orienteront les actions à venir de l'Inpes pour soutenir la dynamique engagée dans le domaine de la qualité.